

Concevoir l'urbain durable. De l'injonction généralisée aux réalisations standardisées, les concepteurs face à la normativité économique et technique¹

Designing sustainable urban spaces. From widespread injunction to standardized achievements, designers facing economic and technical normativity

Matthieu ADAM²

Résumé : La généralisation du développement durable dans la production ordinaire de l'urbain, notamment sous la forme de normes environnementales, a une influence sur l'activité de conception. Ces normes renforcent la place de l'anticipation de la performance dans les processus de conception, avec la multiplication des grilles d'indicateurs, des simulations et des mesures. Cet article questionne comment cette évolution est reçue, comprise et évaluée par les concepteurs eux-mêmes à partir de l'analyse des représentations de 27 d'entre eux. L'enquête, conduite à Nantes et à Lyon, montre la plupart des concepteurs regrettent qu'une vision technocratique prenne le pas sur les aspects sensibles ou humains de la conception de l'espace et vivent leur activité comme de plus en plus contrainte.

Mots clefs : Développement durable, représentations, normes environnementales, mesure de la performance, conception de l'espace, technocratisation

Abstract: The generalization of sustainable development into the ordinary city production, particularly in the form of environmental standards, has an influence on the design activity. These standards reinforce the significance of anticipating the performance in the design process, with the proliferation of indicators grids, simulations and measurements. From the analysis of the representations of 27 of them, this article questions how this evolution is received, understood and evaluated by the designers themselves. The survey, conducted in Nantes and Lyon, shows that most designers regret that a technocratic vision supplants sensitive or human aspects of space design and live their activity as more and more under constraints.

Keywords: sustainable development, representations, environmental standards, performance measuring, space design, technocratisation

¹ Adam, Matthieu. 2017. «Concevoir l'urbain durable. De l'injonction généralisée aux réalisations standardisées, les concepteurs face à la normativité économique et technique », *RIURBA Revue Internationale d'Urbanisme*, n° 3. En ligne : <http://riurba.net/Revue/concevoir-lurbain-durable-de-linjonction-generalisee-aux-realisation-standardisees-les-concepteurs-face-a-la-normativite-economique-et-technique/>.

Version auteur

² UMR 5600 (Environnement, Ville, Société), Université de Lyon, ENS de Lyon-CNRS

Fruit de l'intégration progressive des critiques écologistes dans le capitalisme néolibéral (Adam *et al.* 2015), le développement durable s'est imposé comme un objectif politique et social à atteindre dans tous les domaines. Il est particulièrement prégnant en urbanisme la ville est aujourd'hui produite dans un contexte d'injonction(s) au développement durable (Hamman 2014). Cette généralisation se traduit notamment par la place centrale de la thématique dans le marketing territorial et par l'importance croissante des normes environnementales dans la conception et la réalisation des espaces publics et des bâtiments. La communication autour des projets diffuse un discours global qui ne caractérise par un syncrétisme normatif, intégrant dans une même rhétorique des notions qui se complètent mutuellement : l'écologie, la protection de l'environnement, les technologies dites « vertes », le local, le développement économique, l'identité, la démocratie participative, la mixité sociale, la qualité de vie, le bien-être, la sécurité (Tozzi 2013).

Au-delà de la communication, l'observation de projets urbains étiquetés comme durables suggère qu'ils suivent une conception technocentrée, voire techniciste, du développement durable (Renauld 2014). Ils se caractérisent par la reprise de « bonnes pratiques » similaires qui touchent essentiellement à la réduction et à la production d'énergie, à la densification de l'habitat, à l'éclairage des bureaux et des logements ou à la végétalisation de l'espace public. Ces choix sont à la fois validés et favorisés par la mesure systématique de la performance et son accréditation par le suivi de la réglementation, par la certification ou par la labellisation (Gaillard et Matthey 2011). Ces normes amplifient l'importance de l'anticipation dans le processus de conception avec la multiplication des grilles d'indicateurs, des simulations et des mesures. Si elles ne renouvèlent pas fondamentalement le cadre de l'activité de conception – formé par le budget, les typologies imposées par les promoteurs ou d'autres normes et réglementations (handicap, risque incendie, etc.) –, ces normes semblent le complexifier. Aux yeux de nombre de concepteurs, elles renforcent le poids de la technique dans le processus de conception et ainsi celui de ses représentants (tant pratiquement que symboliquement), les ingénieurs. Cet article questionne la manière dont ces évolutions sont comprises et évaluées par les concepteurs eux-mêmes. Notre objectif n'est pas de valider ou d'infirmer l'hypothèse d'une technisation de la production de l'urbain par le durable, mais de saisir comment cette idée, appropriée par les concepteurs interrogés, rencontre la manière dont ils évaluent *ex post*³ leurs pratiques.

La conception d'un espace urbain est l'activité collective et intentionnelle destinée à créer un nouvel espace habité – objet spatial matériel, symbolique et social – ou à en faire significativement évoluer un. Se déroulant sur une période plus ou moins longue, elle se divise en les conceptions successives ou simultanées d'objets spatiaux à différentes échelles (de la pièce d'un bâtiment à la grande infrastructure). Elle répond à un besoin plus ou moins défini formulé par un commanditaire et, de façon plus lointaine, par la société. Elle est partie prenante autant qu'influencée par le mode de spatialisation de son époque (Shields 1991), soit les tendances idéologiques, institutionnelles et technologiques de celle-ci.

³ Faute d'observation participante – et malgré le fait que nous ayons fait partie, avant ce travail, du « groupe » des concepteurs –, nous n'avons pas étudié les représentations directement à l'œuvre lors de l'acte de conception. De plus, il est difficile de parler de représentations opératoires tant celles-ci s'écartent toujours du réel, donc de la pratique, qu'elles masquent alors (*i.e.* processus d'objectivation (Moliner 1996)). Conséquence de l'instant d'observation choisi, l'entrée *ex post* nous renseigne cependant sur les représentations *ex ante* et *in itinere* des concepteurs interrogés, puisqu'il n'y a de causalité strictement linéaire ni dans la conduite des projets ni dans la mobilisation de représentations (Adam 2015).

Cet article s'intéresse seulement à certains destinataires de l'urbain, ceux qui pensent, dessinent et construisent les projets, c'est-à-dire les acteurs directement impliqués dans leur élaboration, à l'exception des commanditaires (élus, financeurs et investisseurs privés) : aménageurs et urbanistes des collectivités et sociétés d'aménagement, chargés de mission des promoteurs et bailleurs, paysagistes, architectes et assistants à maîtrise d'ouvrage urbaine⁴. Ces acteurs s'identifient eux-mêmes comme des « concepteurs » et sont identifiés ainsi par les autres destinataires. C'est à travers leurs représentations, saisies *via* leurs discours, que nous abordons l'évolution de leur activité⁵.

La conception peut être qualifiée d'activité « symboliquement médiée » (Ricoeur 1997), voire de travail de représentations. Elles sont mobilisées pour délibérer à la fois sur les objectifs à atteindre (fins) et sur les solutions à mettre en œuvre (moyens) lors de toutes les phases du processus (Micaëlli et Forest 2003). Ces représentations influencent en premier lieu les intentions que les concepteurs formulent pour l'espace, fortement conditionnées par leurs convictions sociales et spatiales. Ces convictions se forment lors de leur formation, soit le processus qui les rend « compétents » à concevoir et reconnus comme tels, puis s'actualisent lors de leurs expériences successives, se nourrissant des tendances de la société et de leur milieu professionnel (Segaud 2012). Ces convictions les amènent à choisir parmi les divers possibles qu'ils envisagent. Leurs représentations sont dès lors actives et ils les mobilisent au gré de leur stratégie, des contraintes avec lesquelles ils composent (financières, organisationnelles, humaines, matérielles) et de leur projection de l'espace à venir. La conception de l'espace consiste en effet pour une grande part en une anticipation d'un futur souhaité, soit la projection dans une situation réelle par essence incertaine. Elle s'élabore à partir d'une projection de l'état futur de l'espace (qui est aussi une projection dans le futur d'un état). Celui-ci n'est par définition pas accessible et nécessite la mobilisation de représentations pour être mentalement élaboré. Les représentations permettent aux individus de se projeter dans l'avenir (Moliner 1996). Elles viennent alors réduire, du moins tenter de réduire, la forte incertitude intrinsèque à l'activité de conception. Elles permettent aux concepteurs de décider des objectifs à poursuivre et de la nature des actions à entreprendre dans ce but (les fins et les moyens). La pertinence de ces objectifs et de ces actions n'est pas vérifiable en amont et les concepteurs ont donc besoin à la fois de se représenter l'espace dans son état futur et de valider leur projection. Enfin, les concepteurs usent de leurs représentations pour évaluer leur travail de conception et celui de leurs collègues, confrères ou concurrents. Puisqu'elles servent aux concepteurs... à concevoir, les représentations sont un outil conceptuel fécond pour comprendre et expliquer cet aspect de la production l'urbain. Si les représentations que les concepteurs mobilisent pour évaluer leurs pratiques se distinguent certainement de celles qu'ils utilisent pour concevoir, ces deux types s'influencent mutuellement *via* l'auto-évaluation et le retour d'expérience. Si c'est bien d'abord à celles qui

⁴ Ce choix est fait sans ignorer l'existence d'autres destinataires de l'urbain jouant, à divers degrés, un rôle dans le processus de conception et dont les représentations influencent les réalisations. Cependant, cette catégorisation permet le cadrage de l'étude autour d'un groupe d'acteurs relativement homogène et travaillant en collaboration directe sur les projets. Elle n'exclue pas les visions d'autres acteurs mais les saisie par le prisme des représentations des ceux que nous avons rencontrés. La mise en regard des résultats ici exposés avec les représentations d'autres acteurs (élus, conseillers, commanditaires, économistes, etc.) constitue une piste de prolongation de ce travail.

⁵ Une représentation est « une construction, idéale ou investie dans des objets, issue de l'activité psychologique et sociale à travers laquelle un individu ou un groupe appréhende le réel en le reconstituant et en lui associant des sens. C'est un savoir pratique destiné à orienter les actions des individus, qu'il s'agisse de leurs communications, leurs comportements ou leurs réalisations » (Adam 2016 : 65).

évaluent les pratiques que nous accédons par notre enquête, elles constituent une véritable fenêtre d'observation sur ces dernières.

C'est à travers leur prisme que nous questionnons les changements engendrés pour les concepteurs par la généralisation du développement urbain durable. Nos résultats s'appuient sur 27 entretiens réalisés en 2012 et 2013 avec des concepteurs de deux projets dits durables à l'échelle du quartier, Confluence à Lyon et Bottière-Chénaie à Nantes. Focalisé sur les représentations de concepteurs d'espaces publics et de bâtiments, cet article présente des exemples évoquant surtout sur la composante architecturale et paysagère des projets et ne traite pas, par exemple, des enjeux d'infrastructure, de mobilité ou d'usage. Le propos se concentre sur les exemples qui mettent le plus en évidence le rapport ambivalent des concepteurs aux normes, à la technique et au durable, révélant comment se renouvellent les logiques de justification des pratiques et des réalisations. L'article questionne alors les représentations de l'architecte et de l'ingénieur, figures référentes, à la fois partenaires et concurrentes, des métiers de l'urbanisme (Blanc 2010) ; des figures qui prennent le pas, dans les représentations, sur celles d'autres acteurs jouant un rôle dans la conception (*ibid.*).

Nous documentons d'abord l'influence du développement durable sur la production de l'urbain. Nous montrons ensuite comment, alors qu'ils entretiennent un rapport équivoque au développement durable, les concepteurs jugent que cette production est technocratique⁶. Nous expliquons enfin comment la contrainte est une figure centrale de leurs représentations et comment elle justifie selon eux la standardisation des projets actuels.

I. L'entrée du durable dans la production ordinaire de l'urbain par les référentiels techniques

Une particularité du développement durable est sa malléabilité (Hamman et Blanc 2009). S'accommodant facilement des utilisations qu'on veut bien en faire, la notion permet aux acteurs de s'en saisir, de s'en revendiquer et de se l'approprier pour qualifier leurs pratiques. Elle qualifie ainsi un continuum de valeurs dont il s'agit de se réclamer pour montrer son « exemplarité » et sa conformité à l'idéologie dominante. Le développement urbain durable ne propose pas de modèle précis pour faire la ville, comme pouvaient l'être les grands ensembles ou les cités jardins. Il se présente plutôt comme un système de valeurs, une norme (Gaillard et Matthey 2011), qu'il s'agit de traduire matériellement. Ce n'est cependant pas parce qu'il est malléable que ses traductions concrètes sont diversifiées. Les projets d'aménagement portant le sceau du durable se caractérisent par l'application de procédés de conception et de fabrication standardisés, l'emploi d'outils identiques et d'instruments normatifs (chartes, démarches, labels et autres instruments d'évaluation essentiellement environnementaux et techniques). Ces projets urbains des années 2000 et 2010 ne sont pas moins comparables entre eux que ne l'étaient les lotissements pavillonnaires des années 1980-1990 ou les grands

⁶ Notre objectif n'est pas de juger si la production actuelle est technocratique ou non, ou si elle l'est plus ou moins que précédemment, mais de comprendre pourquoi les concepteurs le pensent. L'emploi des termes « technocratique » ou « technocratisation » sans guillemets ne signifie pas que nous faisons nôtre cette idée. La dénonciation de la technicisation ou de la technocratisation de la production urbaine est une critique récurrente et ancienne formulée par les architectes-urbanistes, une critique qui accompagne historiquement celle des contraintes normatives et leur dialectique avec l'idée (floue) de liberté du concepteur (Raynaud 2004). Le durable renouvelle en quelque sorte les contours de ces critiques en même temps que la production de l'urbain.

ensembles des années 1950-60 ; ils sont les figures de la production contemporaine de la ville (Boutaud 2009).

Certains aspects sont particulièrement révélateurs de cette uniformité. La protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique se déclinent en principes urbanistiques. Tendants à s'institutionnaliser, ils s'ajoutent à ceux issus de la notion de projet et de la métropolisation pour définir le contenu des projets : « une identité palpable, une réduction de la place de l'automobile, une efficacité énergétique notable, une mixité sociale et fonctionnelle, une écoconception, etc. » (Boutaud 2009). Un regard sur les réalisations emblématiques françaises (Bonne, Confluence, Clichy-Batignolles, Bottière-Chénaie) permet de constater cette homogénéité et d'énumérer les caractères similaires : isolation extérieure, réseau de chaleur, cœurs d'îlots végétalisés, toits couverts de panneaux solaires ou végétalisés, eau apparente (noues, darses, bassins), façades parées de bois ou de bardages colorés, densité bâtie conséquente, place de l'automobile réduite dans l'espace public. Au plan urbanistique, les projets dits durables reprennent les principes du *new urbanism* (Dupuis 2011), soit le retour à une morphologie urbaine « traditionnelle » caractérisée par un habitat resserré en front de rue, densifié et composé en îlots. Au plan architectural, les réalisations sont de type « supermoderne » (Ibelings 2003), reprenant une architecture mondialisée qui se concentre sur les façades – à la fois minimalistes et démonstratives, qui découlent et s'adaptent à la fois des nouvelles possibilités technologiques (isolation extérieure, variété des bardages, panneaux solaires) et de la forte demande d'image des élus – plutôt que sur les espaces intérieurs, extrêmement formatés. Ces dispositifs dessinent le modèle esthétique et technique du développement urbain durable dans une logique de généralisation de « bonnes pratiques », c'est-à-dire des « critères essentiellement matériels » qui « travaillent alors comme des systèmes de normalisation, voire de standardisation » (Devisme et al. 2007 : 18).

Les instruments normatifs sont de natures différentes – labellisation, certification, normes, règles, prix – et appliqués à des échelles diverses – du logement à l'agglomération. Ils partagent toutefois des caractères qui justifient de les considérer comme un ensemble. Ils s'appuient tous sur un référentiel qui « surpasse le dispositif réglementaire en vigueur ; sa mise en forme relève d'un processus de codification et de sélection des informations à retenir ; il a une fonction de partage d'information dans la mesure où il rend public un ensemble de caractéristiques précises à respecter ; il a un rôle d'assurance dans la mesure où il garantit que le service, dès lors qu'il se conforme au référentiel, est apte à remplir la fonction pour lequel il a été conçu » (Borraz 2004 : 124). Les logiques qui amènent à convoiter un prix, un label ou une certification sont au moins de deux natures (Gaillard et Matthey 2011). Il y a, d'un côté, la garantie d'un bénéfice économique direct – subventions (programme Concerto par exemple) ou exonérations d'impôts ou de taxes (certification BBC) – et, de l'autre, l'attrait d'un bénéfice indirect, consécutif à un gain de notoriété et d'image (prix ou label ÉcoQuartier). Notre objectif n'est pas d'interroger les différences entre les effets de ces deux logiques mais d'expliquer comment elles favorisent la diffusion de solutions. Comme instruments d'action publique, les référentiels « ne sont pas des dispositifs neutres, ils produisent des effets spécifiques indépendants des objectifs poursuivis et qui structurent, selon leur logique propre, l'action publique » (Lascoumes et Le Galès 2004 : 29). Cette logique propre est tributaire des orientations idéologiques qui président à leur élaboration et qui les façonnent en retour.

La mesure systématique de la performance oriente les projets vers certaines directions. « Signe de l'attention portée à la mesure des opérations menées, des secteurs d'intervention du

développement durable sont priorisés par rapport à d'autres en fonction des possibilités plus ou moins aisées de disposer d'indicateurs » (Hamman et Blanc 2009 : 147). Les indicateurs participent à la fois à sélectionner des priorités et à façonner une traduction concrète du développement urbain durable correspondant aux normes dominantes. Les acteurs doivent afficher la mise en conformité de leurs projets avec celles-ci, ce qui est plus aisé si elle est garantie par des critères reconnus et quantifiables comme c'est le cas lorsqu'il y a labellisation ou certification. Cette démarche est avantageuse pour les collectivités territoriales et les promoteurs immobiliers car elle leur permet à la fois de légitimer leurs choix et leurs actions, d'améliorer leur réputation et d'accroître l'attractivité de leurs productions pour les investisseurs et les usagers (Borraz 2004). L'affichage d'un prix ÉcoQuartier, de certifications HQE ou BBC des habitations ou de la participation au programme Concerto participe par exemple à accréditer l'excellence de Confluence dans ce domaine porteur et à en améliorer l'attractivité, pour les habitants propriétaires et les investisseurs, à qui elle assure des performances reconnues qui justifient et sécurisent un investissement conséquent. Même si les institutions qui les portent insistent sur la nécessité de territorialiser les objectifs, le problème des concepteurs est simple : pour que leurs projets obtiennent une certification, un label ou un prix, ils doivent adopter les solutions satisfaisant un maximum d'indicateurs. Ces différentes démarches entérinent alors le choix d'une vision technique centrée sur la satisfaction de critères mesurables qui entretient le culte de la performance et de son affichage. Si certains auteurs voient dans l'urbanisme durable un « tournant » dans la philosophie de la production de l'urbain (Da Cunha 2011 ; Émelianoff 2007), il nous semble que l'approche qui s'impose est celle d'une ville durable réduite « à l'affichage d'une performance thermique et carbone des bâtiments, aux infrastructures de transport mises à disposition des usagers, aux installations de traitement des déchets et de recyclage, etc. » (Salomon Cavin et Bourg 2010 : 130). Cette approche est source d'interrogations et de critiques pour les concepteurs.

Pour saisir le vécu par les concepteurs de la généralisation du développement durable dans la production de l'urbain, nous en avons rencontré certains. Ils étaient lors de nos entretiens, en 2012 et 2013, investis dans la conception de deux projets dont le durable est un thème central : Bottière-Chénaie, à Nantes, et Confluence, à Lyon. Tous deux récipiendaires d'un prix lors du premier concours ÉcoQuartier (2009), ces projets jouent un rôle important dans la stratégie de communication « durable » des deux collectivités. Ils ont aussi en commun la multiplicité de leurs acteurs publics et privés, ce même si le projet lyonnais multiplie les assistances à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans la conception urbaine, alors que les décideurs nantais privilégient une équipe de conception plus resserrée.

Ces deux projets sont des quartiers neufs réalisés sur d'anciennes friches, industrialo-portuaire à Lyon, maraîchère à Nantes. Ils sont plurifonctionnels, même si Bottière-Chénaie a l'habitat pour vocation première quand Confluence accueille de nombreux commerces, immeubles de bureaux et bâtiments publics d'ampleur (hôtel du conseil régional, salle de spectacle, musée). Les mots d'ordre mis en avant dans la communication sont similaires : mixité sociale, caractère « urbain », qualité de vie, etc. Leurs formes urbaines et architecturales s'inscrivent dans les tendances actuelles.

27 entretiens ont été réalisés, 12 avec les concepteurs de Bottière-Chénaie, 15 avec ceux de Confluence. Nous avons rencontré les architectes en chef et les paysagistes des deux projets, des responsables de l'urbanisme de chaque agglomération, des chargés de missions des sociétés d'aménagement (Nantes Métropole Aménagement, SPLA Lyon Confluence), 11 architectes (une ayant travaillé sur les deux projets), les chargés de mission d'un promoteur

nantais et d'un bailleur lyonnais et 3 AMO de Confluence. Les entretiens semi-directifs avec ces concepteurs débutaient par un échange sur leur parcours professionnel et leur philosophie de l'urbain et/ou de l'architecture et se poursuivaient par une discussion autour de la production, des mots et de l'idéologie de l'urbain contemporain. Ce corpus colligé, un traitement conjoint par des outils d'analyse de contenu (grille) et de discours (statistiques textuelles), appuyé sur la théorie psychosociologique des représentations (Moliner 1996), a permis son interprétation et la mise en évidence des représentations des acteurs.

II. La critique d'une production jugée technocratique

La question de la place du développement durable dans la conception est souvent abordée par les concepteurs sous une forme mêlant réquisitoire et plaidoirie. La première idée récurrente est celle du développement durable comme un concept « à la mode » ou « politiquement correct » se réduisant à de l'« affichage » ou de la « communication » et qu'il conviendrait désormais d'intégrer à tout projet.

Le développement durable est systématiquement associé aux au thème de l'énergie, fréquemment à ceux du transport ou de la végétation et très rarement à des problématiques sociales. Une idée largement partagée par les concepteurs interrogés est celle d'une dichotomie entre, d'une part, un développement urbain durable « vrai » ou « sincère » et, d'autre part, celle d'un affaiblissement de la notion par son incorporation dans l'ordinaire de la production de la ville. À l'idée de « mérite », qui renvoie à des exigences de résultats ou de performances conformes aux prototypes de la catégorie « urbain durable » pour justifier d'une appellation, s'oppose celle de « marketing » où celle-ci ne serait justifiée par aucun élément tangible et ne serait qu'un outil commercial. Les concepteurs pointent le fait que n'importe quel projet puisse s'appeler écoquartier ou quartier durable et qu'en conséquence cela ne signifie pas (ou plus) grand-chose. Au-delà de la critique du vocabulaire, certains concepteurs affichent leur une méfiance vis-à-vis de l'efficacité auto-proclamée de solutions techniques (qualifiées de « *quincaillerie écologique* » par des concepteurs nantais), inspirées des modèles du Nord de l'Europe et favorisées par le suivi de référentiels, qui nuiraient à certaines qualités – sociales, urbanistiques, architecturales – des projets.

Les discours collectés reflètent un rapport ambivalent entre le rejet de l'injonction et l'adhésion aux valeurs durabilistes. Les expressions traduisent conjointement une méfiance vis-à-vis du vocabulaire et des outils (normatifs) du développement durable et l'idée que sa généralisation participe à une dynamique allant « *dans le bon sens* » ou renouant avec ce qui est présenté comme un certain « *bon sens* ». Une urbaniste lyonnaise nous disait ainsi que le développement urbain durable, « *c'est revenir au bon sens d'avant, hein. Mais c'est de la comm' sur une nouvelle façon de faire de l'urbanisme aujourd'hui. C'est tartiner du développement durable sur tout ce qu'on fait, même si ce n'est pas très innovant ni très méritant d'ailleurs* ». Nous lisons la critique récurrente de ce qui est explicitement associé au durable comme une tentative de distanciation ou de disculpation vis-à-vis des espaces ainsi étiquetés. Cette critique est l'occasion pour les concepteurs de distinguer, au cours de l'entretien, ce qu'ils souhaitent mettre en avant comme étant ce qu'ils pensent « vraiment » de ce que la *doxa* (leur) impose.

La mise en accusation du développement urbain durable par les concepteurs est toute relative. Lassitude vis-à-vis du discours global et adhésion aux valeurs prônées sont les deux faces

d'une même attitude envers la production de l'urbain contemporain. Cette attitude rejoint la tendance partagée à se distinguer formellement dans les réalisations matérielles tout en dénonçant la « *gesticulation* » de l'urbanisme et de l'architecture actuels (cf. partie III.). La critique de principes devenus ordinaires est une occasion de se distinguer en se présentant comme avant-gardiste. Cette critique de l'air du temps permet aux enquêtés de se (re)présenter – particulièrement dans le cadre normatif de l'entretien – comme à la fois conscients des enjeux de l'époque et distanciés par rapport à l'idéologie dominante. Cette stratégie de distinction individuelle s'apparente à la critique d'une dynamique sociétale à laquelle il est davantage reproché sa forme – massive, généraliste, lassante – que son contenu, c'est-à-dire des valeurs auxquelles il convient parallèlement de revendiquer une adhésion et un engagement en leur faveur. Ce qu'illustre une chargée de mission de la SPLA Confluence : « *ce qu'on nous demande, c'est extrêmement motivant, on est tous là pour à chaque fois essayer de tirer vers le haut. (...) Et après ça devient un outil pour le politique de communication et son projet politique pour l'image du reste de la ville. Mais, au départ, le niveau de l'ambition sur l'ensemble des sujets de cette opération il émane d'ici* ».

Malgré une attitude généralement négative à l'égard des discours sur le développement durable, les concepteurs s'accordent à défendre les valeurs consensuelles que sont l'intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans la production de l'urbain, tout en manifestant un scepticisme général vis-à-vis de l'injonction qui leur est faite de concevoir leurs projets dans un cadre perçu comme de l'affichage ne renouvelant finalement qu'assez peu la structure de la production de la ville qui, elle, reste dictée par un ensemble de contraintes politiques, techniques et économiques.

Les contraintes qui pèsent sur le travail de conception sont particulièrement abordées lorsqu'est discutée la question de l'intégration accrue des problématiques environnementales. La représentation qui se dégage est celle du développement durable comme injonction – appuyée sur des outils et objectifs opérationnels – à laquelle il faut se plier. Les concepteurs évoquent en effet le façonnage de leurs projets par les référentiels techniques mais aussi la hausse continue des exigences.

Cela correspond au jugement porté sur la généralisation du développement urbain durable par les prismes de la technique et de l'évolution de la réglementation. Cette généralisation a, de l'avis de tous les concepteurs interrogés, permis l'amélioration qualitative des réalisations, ce à travers la hausse progressive des exigences. Cette hausse a aussi favorisé l'acculturation des différents acteurs de la production de la ville. Comme introduit auparavant, le rapport qu'entretiennent les concepteurs avec les référentiels, certifications ou normes est ambivalent puisqu'il mêle à la fois une reconnaissance de la nécessité de ces outils et des valeurs qu'ils portent et une profonde réticence vis-à-vis de ce qu'ils perçoivent comme une contrainte. Un architecte ayant construit à Nantes nous disait ainsi « *les règles c'est bien. Pour nous, ça c'est bien quand le politique dit "on va pousser". Mais ça, c'est des arbitrages économiques en fait, les architectes, nous, on compte les points* ». L'idée générale est que ces référentiels permettent d'aller dans « *le bon sens* » en imposant de se concentrer sur des questions qui font consensus. Ils remettraient au cœur du débat des questions comme l'orientation des logements, la consommation d'espace ou la densité bâtie. C'est pourquoi les concepteurs reconnaissent à ces outils une fonction productive qualitative. S'ils sont pour partie vus d'un bon œil par les concepteurs, c'est parce qu'ils s'imposent à tous les acteurs de la production de la ville, particulièrement aux commanditaires et aux promoteurs. Cela leur permet alors d'exiger des moyens pour les

mettre en œuvre, ce qui améliorerait la qualité générale des productions et rendrait leur production moins dictée par les seuls objectifs marchands.

Cependant, le sentiment dominant vis-à-vis de ces démarches est une réticence face à ce qui est vu comme des contraintes supplémentaires qui complexifiaient l'activité et limiteraient la « liberté du concepteur ». La prise en compte des problématiques environnementales, par exemple à travers les questions de l'isolation ou de l'éclairage, est souvent vue comme un ajout aux déjà très contraignantes normes d'accessibilité handicapés ou d'incendie. L'idée générale est que, dans un contexte où les budgets sont serrés, le suivi de ces impératifs coûte cher et encadre fortement la pratique architecturale, ce qui impose de faire des choix au détriment d'autres aspects du travail de conception, comme la réflexion sur la qualité des volumes, les matériaux employés, l'aspect recherché de l'architecture ou la place de l'habitant. Pareilles remarques sont formulées par les concepteurs à propos de la conception urbaine. Ceux-ci décrivent « *une plus grande complexité dans le montage des opérations* », un « *plus grand nombre d'interlocuteurs* » mais surtout le fait que ceux-ci sont de plus en plus souvent des techniciens ou des ingénieurs. Leurs critiques des normes, labels et certifications introduisent aussi une critique de la place que prennent la technique et ses représentants dans le processus de conception. Certains posent sur cette évolution un regard historique, comme dans ces mots d'un urbaniste lyonnais : « *c'est toute l'ambiguïté des démarches de qualité environnementale. C'est que, depuis la création de l'association HQE, ça s'est défini comme ça quand même... Ça avait l'avantage de mettre tout le monde autour de la table. Mais, en même temps, c'était sur la culture de l'ingénieur, plus exactement l'ingénierie française et son rationalisme qui est toujours de découper la réalité en rondelles. Donc on est parti sur les démarches qualité de l'industrie, dans un dispositif purement technique qui au bout d'un moment devient un attirail encombrant pour la pensée et qui n'aide pas à traiter de la vie et du qualitatif, de la qualité d'usage, la qualité de vie, la qualité du cadre de vie, avec tous ses aspects, sa poésie, ses sensations, etcetera* ».

Les concepteurs critiquent le fait que la mesure systématique de la performance des projets a pour conséquence de les orienter vers certaines directions, dictées par les indicateurs. La légitimité de ces indicateurs, dont le sens n'est pas toujours facile à appréhender, est contestée. Cela conduit les concepteurs à dénoncer une technocratisation de la production, considérée comme inepte par la plupart d'entre eux, particulièrement parce qu'ils l'interprètent comme une remise en cause de leur expérience et/ou de leur savoir-faire. Parce qu'il est essentiellement mis en œuvre à travers des procédures techniques, le développement durable est considéré comme renforçant la place de l'ingénierie dans les projets au détriment de celles de la programmation urbaine ou de l'architecture. Ceci est vécu comme une remise en cause des compétences des urbanistes et des architectes et comme une complexification superflue des projets. Un architecte de Bottière Chénaie résumait l'idée générale : « *avec la massification du discours sur le développement durable qui est récupéré par les politiques, c'est qu'aujourd'hui vous avez toute une kyrielle d'experts qui interviennent directement dans la conception ou la prescription, notamment du logement mais pas uniquement. (...) Comme si nous, architectes, on découvrirait ou on avait à découvrir qu'il fallait qu'un logement soit correctement éclairé...* ». L'un de ses confrères expliquait : « *l'expertise passe par le chiffre, c'est ça la vacherie. C'est-à-dire qu'aujourd'hui la dimension de notre travail qui est une sorte de pensée un peu sensible, un peu empirique... (...) Donc c'est une pensée absurde et je pense qu'on retourne vers une période où on va retrouver les conflits entre les ingénieurs et les architectes sur les expertises chiffrées et puis une pensée un peu plus poétique des choses* ». Finalement, la plupart des concepteurs semblent regretter qu'une vision

technocratique prene le pas sur les aspects sensibles ou humains de la conception de l'espace. Ce regret n'est pas neuf, il est partie intégrante de la représentation à l'histoire déjà longue de l'architecte comme artiste et de l'ingénieur comme technicien, quand bien même ces professionnels prétendent détenir l'ensemble des compétences esthétiques et techniques (Blanc 2010) et travaillent en pratique de concert, comme ils le font aussi avec les promoteurs, les urbanistes ou les paysagistes (Biau et Tapie 2009). Il est cependant actualisé par le développement urbain durable.

III. La contrainte comme justification d'une production standardisée et photographique⁷

Les questions de la contrainte, de la standardisation et du lien entre ces deux aspects occupent une large place dans les discours récoltés. Dépassant le seul développement urbain durable, elles traversent les discours des concepteurs sur la multiplication des règles et référentiels, les conditions économiques de production et le contenu même de leurs réalisations.

Les urbanistes, qui se confrontent directement aux décisions politiques des élus des agglomérations nantaise et lyonnaise, relatent l'importance des questions d'attractivité et de rayonnement à l'échelle internationale qui motivent la réalisation des projets et, plus encore, la communication qui les entoure. La quête d'attractivité ou de capital symbolique (Harvey 2008) conduit ces agglomérations à concevoir des stratégies de marketing territorial misant sur l'exemplarité en termes de valeurs (Mager et Matthey 2015) et de réalisations. L'efficacité de ces politiques repose sur la réalisation, au moins partielle, de ce qui est publicisé, et les réalisations doivent donc idéalement être au diapason de ce qui est annoncé. La volonté d'exemplarité et de rayonnement des projets se traduit par une hausse des exigences dans les domaines mis en avant, ici l'architecture et le développement durable mais aussi les questions de participation et de mixité sociale. Cette hausse des exigences, et parfois des budgets, vue positivement, côtoie dans les discours le constat unanime d'une production – urbaine, paysagère et architecturale – extrêmement standardisée.

Les discours des concepteurs reflètent la convergence du processus de standardisation avec l'appel à une architecture distinctive, particulièrement sur le plan visuel, que l'on peut qualifier de photographique (Jameson 2007). Très récurrent, le terme de « *gesticulation* » traduit cette idée dans leur vocabulaire. D'après les concepteurs interrogés, le travail de conception, tant architectural qu'urbain à l'échelle du quartier se concentre de plus en plus sur l'aspect visuel des espaces. Il s'agit d'un processus similaire à ceux actuellement en cours dans de nombreux domaines productifs, soit une standardisation de la production accompagnée de la personnalisation variée des marchandises (Martuccelli 2010). Nous identifions la représentation d'une production de la ville dominée par la logique économique de promoteurs cherchant à réaliser des profits maximaux et influençant de plus en plus dans la gouvernance des villes (Pinson 2010). Cette représentation génère majoritairement chez les concepteurs une attitude défavorable, faite à la fois de critique de la réduction de l'espace à un produit comme un autre et de déconsidération de la profession d'urbaniste ou d'architecte, dont le poids dans

⁷ Nous utilisons l'expression « production photographique » en nous inspirant de celle d'« architecture photographique » (Jameson 2007), soit une architecture plutôt destinée à être photographiée puis exposée sur papier glacé qu'à être vécue ou habitée.

la production effective de la ville que ces acteurs perçoivent comme se restreignant au profit des acteurs économiques et techniques.

À l'échelle du bâtiment, la représentation qui ressort est celle d'une architecture réduite à un travail sur la façade. La conception des espaces intérieurs, particulièrement s'il s'agit de logement, se limiterait à la compilation de différentes règles, notamment celles relatives aux impératifs économiques des promoteurs (travail sur des « cellules » standard) et aux différentes réglementations et référentiels, intégrant essentiellement les enjeux de l'énergie, du handicap et de la sécurité incendie. Une architecte intervenue sur les deux projets nous confiait ainsi : *« on ne fait pas que des façades mais, effectivement, la mise au point des plans est devenue très contrainte et donc ça réduit très fortement les possibilités d'intervenir »*. Les concepteurs rencontrés considèrent que la juxtaposition de règles limite leur capacité d'action et pousse les architectes à se focaliser sur le dessin des façades, soit là où leurs marges de manœuvre seraient les plus importantes puisque la conception d'objets formellement remarquables est encouragée.

L'idée d'une production de l'urbain se concentrant sur les aspects « photographiques » côtoie l'idée qu'elle se réduirait à la construction d'une collection de bâtiments – parfois qualifiés d'« objets » ou de « gestes » architecturaux – juxtaposés, plutôt qu'à des réalisations fondées sur une véritable composition urbaine. L'élément de la production de la ville qui est considéré par les concepteurs comme le plus standardisé est le logement, qui se réduirait désormais à un simple « produit ». Selon un architecte de Confluence : *« en ce qui concerne le logement, les principes de production sont extrêmement cadrés puisque le logement est une réflexion extrêmement formatée qui a échappé, partiellement en tous cas, aux architectes pour devenir un produit technocratique. Une chambre doit faire maximum 12m², on doit répondre à un certain nombre de règles sur l'hygiène, l'accueil des personnes à mobilité réduite, sur la qualité environnementale, etcetera »*. Ce qui est discuté est l'imposition par les commanditaires de règles de production touchant à la superficie imposée des pièces mais surtout les moyens financiers, jugés trop limités. Soit autant de règles commerciales prescrites par les promoteurs ou les bailleurs, qui s'ajoutent aux règles imposées par l'État et aux référentiels normatifs imposés par les aménageurs. Les chargés de mission des promoteurs et bailleurs rencontrés s'accordent sur ce point avec les architectes et les urbanistes. Enfin, si la plupart des architectes défendent leur travail tout en critiquant les réalisations de leurs « confrères » ou « concurrents », ils reconnaissent leur implication active dans la production d'une architecture dans laquelle la façade prend une place importante. Ils conviennent également du fait que la réduction des marges de manœuvre dans la production des logements est en partie un corolaire des choix qu'ils effectuent.

Les représentations de la ville contemporaine sont liées aux représentations de ses conditions de production, elles-mêmes intimement associées aux représentations de soi de chacun des acteurs. Ceci nous amène à envisager une (re)définition interne du groupe social des concepteurs, dont les frontières sont ici visibles à travers l'affirmation de certains d'être les seuls « hommes de l'art » (architectes, paysagistes et urbanistes). Un groupe dont sont « exclus », dans les discours, les ingénieurs, les promoteurs et les économistes considérés, eux, comme des agents de la technocratisation de la production de l'urbain. Cette « exclusion » est à l'évidence toute rhétorique, tant ces acteurs sont présents dans la pratique et parties intégrantes des équipes de conception, travaillant parfois au sein des mêmes agences. Néanmoins, il nous semble qu'il faut « prendre au sérieux » ce positionnement puisqu'il est révélateur de l'image que certains acteurs ont d'eux même et de leurs professions, voire de

leur corps professionnel. Les concepteurs ont tous une haute estime de leur profession considérée comme « noble », « grave » ou « capitale ». L'idée d'un métier reposant sur la compétence ou l'expérience, mais aussi la sensibilité affichée à la forme et à une certaine liberté formelle (Chadoin 2013, Pinson 2000), s'oppose à la scientificité contestée de l'indicateur ou à la « rigidité réductrice » de la règle. Cette opposition joue un rôle d'unification et de différenciation au sein du groupe (Moliner 1996). Il est sur ce point intéressant de constater que la responsable du bureau d'étude AMO en développement durable à Confluence, ingénieure, revendique justement un travail d'acculturation des autres concepteurs afin qu'ils comprennent (et acceptent) le sens des indicateurs utilisés : « on essaye de le partager... Ça c'est important aussi de faire ça en acculturant l'ensemble des acteurs. Par exemple, la question de la biodiversité, (...) quand on a abordé ces questions-là typiquement j'ai dit "on va donner des objectifs, mais moi, avant de donner mes objectifs, d'indicateurs, de machin, de trucs, je veux partager pourquoi je donne ces enjeux et pourquoi cet enjeu-là est majeur" ». Nous assistons ici à une volonté de partage, mais aussi d'imposition, de représentations.

Si la représentation d'une production sous contraintes techniques et économiques est partagée, l'attitude et les opinions varient vis-à-vis de la complexification et de la technicisation de la pratique. L'attitude générale est plutôt juge défavorablement le contexte productif, qui serait trop fortement soumis à la logique marchande et technique. Celle-ci influencerait négativement la qualité des réalisations et rendrait les concepteurs plus susceptibles de suivre la mode. Les opinions varient, y compris au sein d'un même entretien, recouvrant essentiellement deux positions, relatives à la situation occupée par l'acteur dans le processus productif. L'évaluation positive de la contrainte qui s'applique aux autres acteurs côtoie ainsi la dénonciation de contraintes qui, appliquées à soi, nuiraient au bon exercice de la profession et à la liberté d'agir ; une liberté elle-même critiquée par certains concepteurs pour qui elle se limiterait à une volonté égocentrique d'expression. Ce que résumait une architecte de Confluence : « dans ce travail architectural aujourd'hui, j'ai un peu de nostalgie, parce qu'il y a quand même pas mal de personnes qui quittent un peu le sens profond de la question qui est posée pour continuer de faire de la soi-disant image nouvelle, matériau nouveau, innovation... (...) Je ne supporte pas la réaction un peu cynique qu'il peut y avoir dans une façon de répondre à la question architecturale ». Au fond, si le fait de suivre la mode est reproché aux autres concepteurs, c'est parce qu'il serait dévalorisant d'accepter de se soumettre à ses impératifs économiques et sa superficialité. Cette critique répond aussi à une logique de distinction individuelle dans le cadre de l'entretien. Dénoncer la « gesticulation » ou le « narcissisme » de la réalisation d'autres concepteurs permet en effet de se positionner comme garant d'un travail de qualité et ayant la hauteur de vue nécessaire à l'exercice de la profession, loin de la « légèreté » ou du « cynisme ». Sans surprise, quand on passe d'un entretien à un autre, le concepteur critiquant peut devenir le critiqué, sur des fondements pourtant similaires.

La critique des phénomènes de mode est indissociable de la dénonciation de la technocratisation de la production de l'espace. Elle touche au fondement d'une représentation unanimement partagée : celle de la fabrication de l'espace habitable comme tendue vers l'intérêt général et incomparable à la production d'objets usuels (Martouzet 2002). Ce qui est critiqué en creux est la réduction de l'espace urbain au statut de produit ou de marchandise ni plus ni moins spécifique que n'importe quel produit industriel, c'est-à-dire standardisé, d'une part, et personnalisable, de l'autre. Logiquement, cela correspond aussi au refus de l'abaissement du statut de l'urbaniste ou de l'architecte à celui de simple agent de production

chargé de mettre en œuvre des solutions décidées par d'autres (maîtrises d'ouvrages urbaines, promoteurs, communicants). Une situation qui est rejetée par les concepteurs en même temps qu'ils estiment ne pas avoir de prise sur elle.

Se côtoient deux représentations aux origines idéologiques contradictoires. La première est celle de la position qu'occuperaient les pouvoirs publics, seuls capables de réguler les excès du marché, soit une idée d'inspiration keynésienne qui se retrouve logiquement dans les discours de professionnels culturellement attachés à l'idée d'intérêt général (Martouzet 2002) Martouzet 2002). Cette représentation transparait lorsque sont reconnues à la règle des vertus en matière de qualité de la production ou de prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux. La seconde représentation correspond à la défense d'une acception (néo)libérale de la liberté du concepteur réduite à la possibilité de l'expression individuelle. Une acception du rôle du concepteur que l'on peut aussi rattacher à la vision postmoderne de l'architecte-urbaniste comme artiste ayant pour vocation de nous extraire de la banalité quotidienne, des impératifs économiques et de la pesanteur de la technique (Jameson 2007 ; Pinson 2000). Cette idée transparait lorsqu'est regrettée l'impossibilité de s'affranchir des cadres règlementaires et techniques de la production de l'urbain. Plus généralement, la représentation d'une production qui amène le travail de conception à se concentrer sur les aspects photographiques permet aux différents acteurs de se distancier de la voie globalement suivie, afin de réduire leur part de responsabilité dans ce qui est fait. Le rôle de cette représentation dans laquelle la contrainte est centrale permet ainsi aux concepteurs d'être plus à l'aise avec le contenu d'une ville qu'ils contribuent à façonner en demeurant sceptiques vis-à-vis de ses principes et de ses solutions. Outre un rôle informatif (appréhension et évaluation du réel) et de régulation des rapports sociaux ((re)définition du groupe), cette représentation remplit son rôle opératoire en permettant la mise en cohérence du discours et de l'action.

Conclusion

Notre enquête montre que les concepteurs, plus particulièrement les urbanistes et les architectes, se représentent eux-mêmes comme des créateurs dont la liberté est contrainte par différents impératifs économiques et/ou techniques. Parmi ceux-ci se trouvent les normes et les démarches résultant de la généralisation du développement urbain durable. Les concepteurs entretiennent un rapport équivoque avec cet aspect désormais incontournable. Il repose, d'un côté, sur l'adhésion aux valeurs prônées et aux solutions mises en œuvre et, de l'autre, sur une critique, parfois virulente, à la fois d'un discours considéré comme lassant et creux et de la normativité introduite par la mesure de la performance. La plupart des concepteurs déplorent l'importance d'une logique technocratique dans la production de l'urbain, vécue comme une remise en cause de leur savoir-faire.

Derrière la critique des normes et des démarches se trouve celle de la place grandissante de l'ingénierie dans les projets. L'ingénieur prendrait le pas sur les acteurs de la conception de l'urbain que sont les urbanistes, les architectes et les paysagistes. Si l'ingénieur est lui aussi une figure « classique » de la production de la ville (Biau et Tapie 2009), celle-ci verrait son poids renforcée par la multiplication de nouvelles expertises dont celle de la durabilité est un exemple emblématique.

Surtout, poussé par la montée en puissance du durable à travers sa dimension technologique, le rôle des ingénieurs, aux côtés des architectes, urbanistes, paysagistes ou aménageurs, évoluerait vers celui de prescripteurs de cahiers des charges et de solutions, c'est-à-dire de fins

(résultats mesurables) et de moyens (solutions performantes au regard des indicateurs choisis), plutôt que d'accompagnateurs techniques de choix effectués par les premiers cités. Ce résultat rejoint les propos d'auteurs (Henry et Puybaraud 2009) qui avancent que la généralisation du durable en urbanisme fait évoluer le rapport entre les métiers d'architecte et d'ingénieur, dont la distance tendrait à s'estomper dans la pratique, même si les architectes cantonneraient dans leurs discours l'ingénieur dans le rôle de spécialiste de la thermique ou de l'énergie.

Si la contrainte est un élément central de la représentation de la production de l'urbain, elle est abordée avec deux attitudes distinctes parfois présentes chez le même enquêté. La première est favorable aux contraintes, règles et normes, imposées par les pouvoirs publics, notamment en matière de développement durable, qui permettraient d'aller « dans le bon sens » en imposant des contraintes qualitatives aux promoteurs privés et réguleraient en quelque sorte les excès du marché en faveur de l'intérêt général. La seconde est défavorable aux règles car les concepteurs considèrent que la juxtaposition des contraintes techniques et économiques entraîne la limitation de leur liberté et de leur capacité d'action et conduit à un repli sur les aspects formels de projets à la forte composante « photographique » qui se caractérisent à la fois par une grande standardisation des procédés de construction et d'organisation des espaces intérieurs et par une grande diversité formelle des façades des bâtiments.

La contradiction entre développement urbain durable et production dictée par des impératifs de rentabilité économiques est ici réglée par les concepteurs qui associent ces deux caractéristiques à des contraintes technocratiques. Elles justifient aussi à leurs yeux le développement d'une architecture photographique qu'ils critiquent tout en s'y associant. Seule leur adhésion aux valeurs du développement durable rend à leurs yeux légitimes les directives perçues comme technocratiques qui s'y rattachent (démarches, certifications, labels). Le rejet de la normativité par les urbanistes et, plus encore, les architectes n'a pas éclot avec les injonctions au développement durable, il est en quelque sorte une figure classique du discours architectural et de sa dénonciation répétée d'un manque de liberté (Blanc 2010). À mesure qu'il légitime de nouvelles normes, y compris aux yeux des concepteurs, le développement urbain durable vient logiquement renouveler le discours autour de ce rejet puisqu'il incarne, pour ceux qui conçoivent dans son cadre, la *doxa* contemporaine.

Être obligé de s'adapter aux contraintes critiquées sert de justification à leur implication dans la production d'espaces considérés comme peu durables et se caractérisant par la diversité des expressions extérieures. Les concepteurs se dédouanent ainsi en grande partie de leur responsabilité dans la production d'espaces standardisés alors même qu'ils adhèrent à la vision postmoderne d'un urbanisme s'appuyant sur les particularités géographiques, historiques et culturelles locales (Adam 2016). À cette logique de disculpation s'ajoute celle de distinction offerte par la possibilité de rendre son expression visible aux yeux de tous. De quoi interroger leur responsabilité réelle dans le processus de production de l'urbain. Ce qui appelle une exploration de l'activité de conception focalisée sur les rapports de pouvoir entre ses différents acteurs, une exploration qui serait directement celle des représentations qu'ils mobilisent dans l'action. Elle éclairerait d'une nouvelle manière l'angle mort qui demeure dans la compréhension de la relation, entre concurrence et action conjointe, qu'entretiennent les architectes, urbanistes et paysagistes avec les ingénieurs : celui de l'équilibre du pouvoir.

Bibliographie

ADAM, Matthieu (2016) *La production de l'urbain durable. L'enrôlement des concepteurs et des habitants par l'intégration des contradictions*, Thèse de doctorat, Université de Tours, 545 p.

ADAM, Matthieu (2015) « L'éternel retard. Réflexion sur le moment d'observation des objets dynamiques : l'exemple des projets urbains et des représentations de la ville », *Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales*, vol. 10, n°2, p. 273-303.

ADAM, Matthieu, LAFFONT, Georges-Henry, SEGUIN, Laura (2015) « Participation et mobilisations habitantes dans l'urbanisme durable : héritage des mouvements sociaux urbains ou évacuation du politique ? », *Développement durable et territoires*, vol. 6, n°2 [En ligne] <https://developpementdurable.revues.org/10989>.

BIAU, Véronique, TAPIE, Guy (2009) *La fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille : Parenthèses, 208 p.

BLANC, Maurice (2010) « Métiers et professions de l'urbanisme : l'ingénieur, l'architecte et les autres », *Espaces et sociétés*, vol. 2, n°142, p. 131-150.

BORRAZ, Olivier (2004) « Les normes : instruments dépolitisés de l'action publique », dans LASCOUMES, Pierre, LE GALÈS, Patrick (sous la direction de), *Gouverner par les instruments*, Paris : Presses de Sciences Po, p. 123-161.

BOUTAUD, Benoît (2009) « Quartier durable ou éco-quartier ? », *Cybergeog* [En ligne] <https://cybergeog.revues.org/22583>.

CHADOIN, Olivier (2013) *Être architecte, les vertus de l'indétermination*, Limoges : PULIM, 384 p.

DA CUNHA, Antonio (2011) « Les écoquartiers, un laboratoire pour la ville durable », *Espaces et sociétés*, vol. 1, n°144-145, p. 193-200.

DEVISME, Laurent, DUMONT, Marc, ROY, Élise (2007) « Le jeu des "bonnes pratiques" dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », *Espaces et sociétés*, vol. 4, n°131, p. 15-31.

DUPUIS, Blaise (2011) « Des modèles mobiles : genèse, réseaux et performativité de l'urbanisme néo-traditionnel », *Lieux Communs*, n°14, p. 16-41.

ÉMELIANOFF, Cyria (2007) « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique », *L'information géographique*, vol. 71, n°3, p. 48-65.

GAILLARD, David, MATTHEY, Laurent (2011) « La norme et le label. Production de la norme et logiques d'hybridation dans la fabrique de la ville durable : le cas des écoquartiers », *Lieux Communs*, n°14, p. 113-128.

HAMMAN, Philippe (2014) « Repenser la ville à l'heure des injonctions au développement durable », *Questions de communication*, n°25, p. 81-101.

HAMMAN, Philippe, BLANC, Christine (2009) *Sociologie du développement durable urbain*, Bruxelles : PIE Peter Lang, 260 p.

HARVEY, David (2008) *Géographie de la domination*, Paris : Les prairies ordinaires, 118 p.

HENRY, Éric, PUYBARAUD, Marie (2009) « Expertises, compétences et gestion de projets en construction durable », dans BIAU, Véronique, TAPIE, Guy (sous la direction de), *La fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille : Parenthèses, p. 43-62.

IBELINGS, Hans (2003) *Supermodernisme : l'architecture à l'ère de la globalisation*, Paris : Hazan, 160 p.

JAMESON, Fredric (2007) *Le postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif*, Paris : ENSBA, 608 p.

LASCOUMES, Pierre, LE GALÈS, Patrick (2004) *Gouverner par les instruments*, Paris : Presses de Sciences Po, 370 p.

MAGER, Christophe et MATTHEY, Laurent (2015) « Les contes de la ville. Storytelling et production du territoire », *Articulo*, Special Issue n°7 [En ligne] <https://articulo.revues.org/2779>.

MARTOUZET, Denis (2002) *Normes et valeurs en aménagement-urbanisme*, HDR, Université de Bordeaux 3, 515 p.

MARTUCCELLI, Danilo (2010) *La société singulariste*, Paris : Armand Colin, 264 p.

MICAËLLI, Jean-Pierre et FOREST, Joëlle (2003) *Artificialisme : introduction à la théorie de la conception*, Lausanne : PPUR, 267 p.

MOLINER, Pascal (1996) *Images et représentations sociales*, Grenoble : PUG, 275 p.

PINSON, Daniel (2000) *Usage et architecture*, Paris : L'Harmattan, 190 p.

PINSON, Gilles (2010) « La gouvernance des villes françaises », *Métropoles*, n°7 [En ligne] <https://metropoles.revues.org/4276>.

RAYNAUD, Dominique (2004) « Contrainte et liberté dans le travail de conception architecturale », *Revue française de sociologie*, vol. 2, n°45, p. 339-366.

RENAULD, Vincent (2014) *Fabrication et usage des écoquartiers*, Lausanne : PPUR, 128 p.

RICCEUR, Paul (1997) *L'idéologie et l'utopie*, Paris : Seuil, 411 p.

SALOMON CAVIN, Joëlle, BOURG, Dominique (2010) »Deux conceptions de la durabilité urbaine : ville prométhéenne versus ville orphique », dans PAQUOT, Thierry, YOUNÈS, Chris (sous la direction de), *Philosophie de l'environnement et milieux urbains*, Paris : La Découverte, p. 117-136.

SEGAUD, Marion (2012) *Anthropologie de l'espace*, Paris : Armand Colin, 245 p.

SHIELDS, Rob (1991) *Places on the Margin. Alternative Geographies of Modernity*, New York: Routledge, 352 p.

TOZZI, Pascal (2013) « Ville durable et marqueurs d'un « néohygiénisme » ? », *Norois*, n°227, p. 97-113.